



CLUB SPORTIF DE LA BOUILLADISSE

Chemin de Ceinture – Stade R. Conti - 13720 LA BOUILLADISSE
Tél. 04 42 72 56 10 – Fax 04 42 62 92 20

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 2 JUILLET 2022

Membres du Bureau présents :

- Florent AUTIN, Président
- Cédric TISSEYRE, Secrétaire

Membres du Bureau absents excusés :

- Jean-Pierre GRONCHI, Vice président
- Charles BORDES, Trésorier

Membre du Bureau absent :

- Alain ROURE, Vice président

Représentants de la municipalité :

- Pascal MEZOUAR, adjoint au maire
- Jean-Paul TARASIUK, directeur du pôle animation de la vie locale et de l'enfance

Secrétaire de séance : Mme Muriel BRU, Secrétaire CSB

ORDRE DU JOUR :

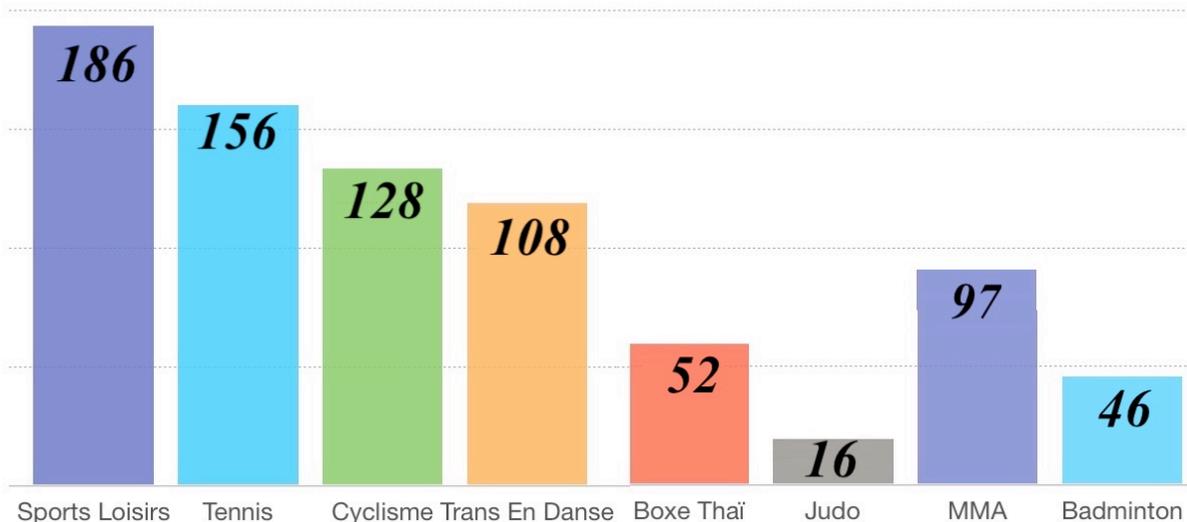
- Bilan moral du CSB
- La parole aux sections
- Bilan financier du CSB
- Budget prévisionnel du CSB - saison 2022/23
- Questions / Réponses
- Élection du Comité d'Administration - saison 2022/23
- Élection du Comité de Direction - saison 2022/23
- Discours du nouveau Président du CSB

La séance est ouverte à 9H45

Le Président Florent AUTIN remercie tous les présents : les 14 membres de l'association ainsi que les 2 représentants de la municipalité de La Bouilladisse. Il précise que toutes les sections sont représentées sauf la section Judo (le responsable Alain Girodengo s'est excusé la veille de son absence à cette AG).

Les effectifs des 8 sections du CSB sont présentés : ces derniers, calculés à partir des cotisations perçues par l'association, sont précisés dans l'histogramme ci-dessous. Comptant au total 789 adhérents, le nombre d'adhérents du CSB de la saison 2021/22 a augmenté de près de 12% par rapport à celui de la saison 2020/21 qui comptait alors 708 adhérents. En particulier le Président souligne que cette augmentation du nombre d'adhérents concerne toutes les sections, sans exception aucune. Aussi il félicite tous les membres des bureaux de sections pour leur engagement envers l'Association.

EFFECTIF CSB SAISON 2021/22 : 789 adhérents



Le président Florent AUTIN revient sur les grands dossiers qui ont occupé le comité d'administration (CA) et le comité de direction (Bureau) au cours de la saison sportive 2021/22.

LES GRANDS DOSSIERS DE LA SAISON 2021/22 :

- Fermeture de la sous-section Gymnastique de Sports-Loisirs en décembre 2021.
- Diminution en effectif de la section Judo constatée depuis plusieurs années.
- Départ de Céline Elma de Trans'en'Danse (cours et responsabilité de section) en fin de saison.
- Avenir du CSB à l'aube de ses 80 ans.

GESTION DES DOSSIERS DE LA SAISON 2021/22 : 3 réunions du CA (décembre, janvier et mai).

- Activité Gymnastique : reprise par la section Trans'en'Danse (séances d'essai en juin).
- Nouvelle rentrée pour le Judo mise en place en janvier 2021 (avec tarif attractif).
- Recrutement d'une professeur de Danse Lucie COQUET (essai en juin 2022, contrat en juillet 2022).
- Constitution d'un nouveau Bureau pour le CSB pour la saison 2022/23.

Le Président rappelle que tous les détails concernant ces dossiers et leur traitement apparaissent dans les comptes rendus des réunions du CA et que la diffusion de ces documents auprès des adhérents (intéressés) ont été à la charge des responsables de section.

BILAN SAISONNIER DES SECTIONS :

Chacune des sections a témoigné d'une gestion financière saine. Au jour de l'AG, seules le Tennis et le Judo n'ont pas encore fait leur AG de section. La parole est donnée aux responsables de chacune des sections.

- **Judo** (section non représentée): Le président Florent AUTIN précise que la section a enfin connu une légère augmentation de son effectif, encore jugé trop faible. Sur proposition du CSB, le responsable Alain Girodengo s'est engagé en réunion CA à revoir ses tarifs d'adhésion.
- **Sports-Loisirs** : La saison a été marquée par l'arrêt de l'activité Gym en décembre 2021 par décision du bureau de la section en raison d'un effectif jugé trop faible et du manque de référent Gym. La section a organisé beaucoup d'évènements cette année encore (repas, séjours). Le bureau de la section a décidé pour la prochaine saison que le renouvellement de l'adhésion serait seulement de 15 euros tandis que les nouvelles adhésions seraient au tarif habituel de 35 euros. Si l'effectif de la randonnée est important il est remarqué qu'un nombre non négligeable d'adhérents ne vient que très occasionnellement.
- **Badminton** : La section rencontre toujours beaucoup de succès. La section est freinée par la capacité d'accueil (3 terrains seulement). Il a été mentionné aux représentants de la municipalité un problème de luminosité (éblouissement sur un des terrains pendant les heures de l'activité – rideaux nécessaires). Cette année, l'encadrant Tan a participé au championnat de France vétérans (1^{ère} place) ainsi qu'au championnat d'Europe (5^{ème} place).
- **Tennis** : La section a connu une augmentation du nombre d'adhérents. 6 enseignants se sont chargés de l'école de Tennis (cours). L'éclairage des courts est de qualité médiocre ; un court (parmi 4) ne dispose pas d'éclairage. La section a organisé plusieurs tournois. Au dernier tournoi des jeunes, il y a eu 189 participants. Après le départ récent du salarié H. BERNARDI, la nouvelle saison devra certainement envisager de faire un nouveau recrutement à la rentrée. Le bureau de la section souhaiterait que la mairie l'informe au plus tôt des conséquences du projet Valtram sur les infrastructures tennistiques actuelles (avenir des courts de tennis ?).
- **Cyclisme** (route et VTT) : la section est toujours très active au sein de la région et continue de proposer à ses adhérents de nombreuses sorties extras (sur une ou plusieurs journées). Il importe au bureau de la section de continuer à développer la convivialité au sein de ses pelotons. Les retours sont très positifs. Aussi le nombre de féminines a considérablement augmenté ces dernières années. La rando VTT co-organisée avec l'ACME en décembre dernier a été une réussite (750 participants) ; elle devrait être reconduite cette année encore.
- **Trans'en'Dance** : La saison a été très satisfaisante : elle s'est néanmoins terminée avec le départ de la responsable (du bureau et de la majorité des cours de danse) Céline ELMA pour raisons personnelles (déménagement hors de la région). En attendant la constitution d'un nouveau bureau de section, le CSB a recruté une nouvelle professeure de danse Lucie COQUET pour reprendre les cours de Céline ELMA. Aujourd'hui un nouveau bureau de section est constitué autour de la nouvelle responsable de section Laurence CIARAVINO BRAISSANT ; en particulier Christiane BOUFFIER (trésorière) et de Joëlle FRAS (secrétaire) seront les référentes de l'activité Gym de la section. L'activité Gym récupérera à la rentrée les anciens créneaux Gym de la section Sports-Loisirs (les lundis et vendredis) et aura la possibilité de développer davantage l'activité. Pour anticiper la rentrée, deux séances gratuites de Gym dispensées par Cédric COSTANTINO ont été proposées en juin (lundis) au gymnase. Il y a eu de très bons retours : 10 personnes présentes à la première séance puis 23 personnes présentes à la seconde. À noter : 15 préinscriptions ont déjà été faites pour la rentrée de septembre. Enfin le recrutement d'un encadrant de Zumba est en cours (auto entrepreneur).
- **MMA** : La section en pleine croissance ces dernières années. L'activité Karaté semble bien se développer. Il est constaté néanmoins que les jeunes adhérents ont beaucoup de mal avec l'assiduité, l'engagement. La section a participé à quelques compétitions (deux victoires : 1 en pancrassé et 1 en K-1). Il est souligné aussi que les tapis commencent à être bien abîmés et que les lumières extérieures du gymnase devraient être revues par les services municipaux.
- **Muay Thai** : la section est dirigée par RODOLPHE LOPEZ qui a succédé à Alain ROURE voici déjà un an. Le bureau de la section attache de l'importance à l'échange entre adhérents. Il s'agit de souder les groupes, d'avoir un esprit collectif. La section a organisé dernièrement un challenge interclubs sur une journée (avec un food truck). Il en est ressorti une très bonne entente entre tous les clubs participants.

Le Président Florent AUTIN remercie les différents intervenants pour leurs comptes rendus. Par suite il présente le bilan financier du club pour l'année civile 2021.

BILAN DU CSB (année 2021) :

L'actif du compte bancaire était de 26600,41 euros au 31 décembre 2021, affichant un solde créditeur de (+) 4350,94 euros par rapport à l'actif du 1^{er} janvier de la même année qui était alors de 22249,47 euros. Ce solde créditeur vient compenser celui débiteur de (-) 4232,52 euros de l'année précédente.

RECETTES		DEPENSES	
OBJET	MONTANT	OBJET	MONTANT
Subventions :	15 700,00	Fonctionnement :	4 369,44
Conseil Départemental	4 700,00	Equipement	0,00
Mairie de La Bouilladisse	11 000,00	Internet	322,75
		Assurance AVIVA	2 337,00
		Frais de réception	404,49
		Fournitures Secrétariat	947,64
		Frais bancaires	357,56
Cartes de membres	10 620,00	Personnel :	21 882,62
Cotisations trimestrielles (sections)	10 459,99	Salaires	14 034,30
		URSSAF et ASSEDIC	6 800,04
		Caisse et Retraite	0,00
		AG2R	0,00
		Formation Professionnelle	485,24
Aide gouvernemental - COVID-19	9 354,80	Médecine du travail	563,04
Intérêts Livret A	99,92		
Remboursement CIC	22,71	Dépenses sur subventions :	15 010,00
		Conseil Départemental	3 490,00
ANCV - Coupons sport	243,75	Mairie de la Bouilladisse + Cult. Sp.	8 588,00
Collégiens de Provence	2 265,87	Subvention CSB - SECTIONS	2 932,00
		Divers (Dons Assos, aide rando VTT)	1 664,42
		ANCV - Coupon Sports	243,75
		Collégiens Provence	1 865,87
Sponsor Tennis (AUBACOM)	2 000,00	Sponsor Tennis (AUBACOM)	2 000,00
Publicité livret CSB	1 400,00	Publicité livret CSB	780,00
TOTAL RECETTES	52 167,04	TOTAL DEPENSES	47 816,10

RESULTAT DE L'EXERCICE :	4 350,94
---------------------------------	-----------------

Le président Florent AUTIN rappelle les mouvements comptables du CSB envers ses sections pendant l'année 2021 :

Janvier : cotisations adhérents perçues (montant actualisé en mai) : + 10 620 euros.
 Juillet : aide CSB Covid-19 aux sections : - 2 832 euros.
 Août : subvention mairie (1/3) : - 4 248 euros.
 Septembre : subvention CD13 : - 3 490 euros.
 Octobre : subvention mairie (2/3) : - 2 124 euros.
 Novembre : subvention mairie (3/3) : - 1 416 euros.

Bilan CSB : + 10 620 euros / - 14 110 euros

Le Président Florent AUTIN rappelle aussi le budget prévisionnel qui a été voté à l'unanimité lors de la réunion du CA du 8 janvier 2022, sous réserve du montant des subventions et du nombre d'adhérents exacts.

BUDGET PREVISIONNEL 2022 DU CSB :

Les recettes du CSB en 2022 : 29 750 euros

Subvention mairie : 12 000 euros
 Cotisations adhérents : 11 625 euros
 Partenaires CSB: 1 125 euros
 Aide CD13 : 5 000 euros

Les dépenses du CSB en 2022 : 29 750 euros

Salaire secrétariat et charges : 11 000 euros
 Versement subvention mairie : 9 300 euros (12 euros/adhérent)
 Assurance adhérents et locaux : 2 500 euros
 Redistribution de l'aide CD13 : 5 000 euros (70% licenciés et 30% de répartition à discuter)
 Publicité pour le CSB : 850 euros
 Internet et frais de fonctionnement : 500 euros
 Evènements, Dons : 300 euros
 Banque CIC : 300 euros

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des votants (14 présents + 20 procurations).

QUESTIONS/REPNSES : Le secrétariat n'a pas reçu de question avant l'Assemblée Générale.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président Florent AUTIN prend quelques minutes pour rappeler que le CSB est la plus grande association du village et que c'est aussi une des plus anciennes avec 80 ans d'existence. Durant son mandat, il importait au Président Florent AUTIN que le CSB puisse décharger ses sections de certaines lourdeurs administratives. Il lui importait aussi de redonner au CA son rôle (précisé dans les nouveaux statuts), notamment celui de valider le budget prévisionnel proposé chaque année par le Bureau en réunion du CA. Les dernières réunions du CA ont permis de prendre des décisions importantes pour l'Association. Les comptes rendus de ces réunions font preuve d'actions transparentes et justifiées et montrent que les décisions ont toujours été prises de manière démocratique (votes).

Durant ces 4 dernières années, le CSB a pris en charge les coûts bancaires des sections mais aussi le coût de l'assurance. Malgré une subvention municipale annuelle quelque peu diminuée, c'est par une meilleure gestion des dépenses mais aussi par la recherche de partenaires commerçants que le CSB a pu reverser davantage de subvention à ses sections et a pu l'accompagner financièrement dans ses actions bénévoles et dans l'achat de matériels spécifique. Aujourd'hui le CSB bénéficie aussi d'une meilleure visibilité (Logo et affichage mural, page FB).

Le Président Florent AUTIN remercie vivement l'équipe qui l'a accompagné pendant son mandat. Il remercie aussi très chaleureusement la secrétaire Muriel BRU pour son efficacité et son aide dans la gestion des grands dossiers du CSB. Son autonomie, ses compétences et sa rigueur ont été essentielles durant ces 4 dernières années, en particulier pendant la période de crise sanitaire où il a fallu très vite s'adapter à de nouvelles contraintes administratives et comptables.

Le Président Florent AUTIN informe à l'assemblée présente qu'il convient de procéder aux élections du Comité d'Administration (CA) et du Comité de Direction (Bureau) de l'Association. Il rappelle à tous que les membres actuels du CA et du Bureau sont démissionnaires.

LISTE DES 17 CANDIDATS AU CA (saison 2022/23) :

Les responsables de section :

- Laurence CIARAVINO (Trans'en'Danse)
- Lucie COQUET (Trans'en'Danse)
- Olivier DUMAS (Tennis)
- Fabrice GARDETTO (Cyclisme)
- Alain GIRODENGO (Judo)
- Jacques GUEZILLE (Badminton)
- Claude GUILLEN (Sports-Loisirs)
- Rodolphe LOPEZ (Muay Thaï)
- Cédric TISSEYRE (MMA)

Les candidats non responsables de section :

- Nathalie BAILLE (Badminton)
- Christiane BOUFFIER (Trans'en'Danse)
- Gérard BRUNET (Muay Thaï)
- Renée FERRY (Sports Loisirs)
- Karine SILVESTRI (Tennis)
- Arthur TOPALYAN (Cyclisme)
- Georgia TORRES (Muay Thaï)
- Sid YAHIAOUI (MMA)

À 11h47, la liste des membres du CA est élue à l'unanimité des votants (14 présents + 20 procurations).

LISTE DES 5 CANDIDATS AU BUREAU (saison 2022/23) :

- Gérard BRUNET (Muay Thaï)
- Renée FERRY (Sports Loisirs)
- Fabrice GARDETTO (Cyclisme)
- Rodolphe LOPEZ (Muay Thaï)
- Cédric TISSEYRE (MMA)

À 12h03, la liste des membres du Bureau est élue à l'unanimité des votants du nouveau Comité d'Administration (10 présents + 5 procurations).

Les membres du nouveau Bureau décident de répartir les rôles comme suit :

PRESIDENT : Rodolphe LOPEZ

VICE PRESIDENT : Fabrice GARDETTO

TRESORIER : Renée FERRY

SECRETAIRE : Gérard BRUNET

REFERENT MULTIMEDIAS : Cédric TISSEYRE

Le nouveau Président Rodolphe LOPEZ remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée. Il remercie aussi le Président sortant Florent AUTIN pour ses actions au cours des 4 dernières saisons sportives. Celles-ci ont permis de faire rayonner le CSB et de remettre de l'ordre dans son administration. Le Président Rodolphe LOPEZ s'engage à faire de son mieux pour diriger l'Association avec son équipe et à toujours agir dans l'intérêt de celle-ci. En particulier il espère développer davantage les interactions entre les sections. Aussi il compte sur la mairie pour faciliter les futurs projets du CSB et pour accorder de l'importance à l'amélioration des structures sportives du village.

Pour finir, la parole est donnée aux représentants de la municipalité. Pascal MEZOUAR félicite la nouvelle équipe dirigeante du CSB pour son élection et remercie l'ancienne équipe pour les actions menées au cours des dernières années. Il dit se rappeler qu'en septembre dernier, à l'annonce du dernier renouvellement de candidature au poste de Président de Florent AUTIN, il y avait des inquiétudes sur l'avenir du CSB. Pascal MEZOUAR se dit heureux aujourd'hui de constater que l'avenir du CSB est assuré. Il précise qu'il continuera avec Jean-Paul TARASIUK de défendre, autant que possible, les intérêts de l'Association et propose au nouveau Bureau de convenir d'une date très prochaine pour discuter ensemble. Il annonce enfin que la subvention municipale attribuée au CSB en 2022 devrait être de 11 000 euros. Le versement de l'intégralité de cette somme est soumise à des conditions qu'il conviendra d'explicitier au cours de la rencontre prochaine entre la nouvelle équipe dirigeante et la municipalité.

À 12h20, l'ordre du jour étant clos, l'Assemblée Générale se termine par un pot de convivialité.

À La Bouilladisse, le 3 juillet 2022,

Le Président du 

Club Sportif La Bouilladisse
Chemin de Ceinture
Stade Robert CONTI
13720 LA BOUILLADISSE
Siret: 330 907 999 000 16



Rodolphe LOPEZ